



indemnités et arbitrage suite AVP

Par **Hermival**, le **08/04/2019** à **13:53**

Bonjour Madame Monsieur, J'ai été victime d'un AVP fin 2017 ,J'étais à un feu rouge et j'ai été percuté par l'arrière par un gros véhicule, le choc m'a fait percuter le véhicule qui me précédait.Mon assurance voiture a géré le dossier et j'ai passé une expertise pour évaluation du taux .L'experte désignée a minimisé les traumatismes car ayant des soucis antérieurs sur mon rachis. J'ai contesté le rapport et mon assurance me parle d'arbitrage? . Si je fais une autre expertise qui paie la deuxième expertise? et qu'est ce un arbitrage en assurance . L'assurance malgré ma contestation m'a envoyé montant d'indemnités basé sur le taux fixé par l'expert contesté et sans qu'elle ai eu les derniers documents. Besoin de votre aide pour savoir que faire. Merci